Seule une famille sur deux a décidé du projet scolaire de son enfant dès la sixième

Valentin Guillon

▶ **To cite this version:**

Valentin Guillon. Seule une famille sur deux a décidé du projet scolaire de son enfant dès la sixième. 2016, pp. 1-4. 10.48464/ni-16-01 . halshs-03867593

HAL Id: halshs-03867593
https://shs.hal.science/halshs-03867593

Submitted on 23 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DEPP
DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

NOTE D'INFORMATION
n° 01 – Janvier 2016

Seule une famille sur deux a décidé du projet scolaire de son enfant dès la sixième

En fin de sixième, une famille sur deux a déjà arrêté l'orientation qu'elle souhaite pour son enfant en fin de troisième. Pour les autres familles, l'orientation se détermine ou se modifie au cours du collège. Ces différentes évolutions sont très liées à la perception du niveau scolaire de l'enfant. Mais, à niveau scolaire comparable, les familles de cadres et les parents les plus diplômés sont moins touchés par l'indécision et plus réticents à envisager une orientation dans l'enseignement professionnel. De plus, les familles envisagent plus volontiers une orientation vers cette voie d'enseignement pour les cadets que pour les aînés. Enfin, les familles immigrées renforcent leur préférence pour la voie générale au cours du collège.

Valentin Guillon, DEPP-B1

Directrice de la publication :
Fabienne Rosenwald
Secrétaire de rédaction :
Marc Saillard
Maquettiste :
Frédéric Voiret
Impression :
DEPP/DVE
e-ISSN 2431-7632
Département de la valorisation
et de l'édition
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le système éducatif français a pour particularité d'accorder une grande importance aux aspirations de l'élève et de sa famille. En effet, dans les procédures d'orientation de fin de troisième et de seconde, ce sont d'abord les familles qui expriment des vœux. C'est seulement après avoir eu connaissance de ceux-ci que les conseils de classe formulent, à leur tour, une proposition d'orientation. La conséquence de cette situation a été souvent mise en évidence (J.-P. Caille, S. Lemaire, voir **« en savoir plus »**) : le plus souvent, le conseil de classe valide la capacité de l'élève à suivre la voie d'orientation choisie. En conséquence, un élève dont la famille exprimerait une orientation peu ambitieuse risque de voir cette forme « d'auto-sélection » entérinée par le conseil de classe.
Comment ces aspirations sont-elles élaborées ? Sont-elles liées au processus d'orientation ou déjà ancrées dans l'opinion des familles au moment où l'enfant entre au collège ? Pour répondre à ces questions, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a demandé aux parents des élèves du panel 2007 (voir **« SOURCE ET MÉTHODOLOGIE »**) d'indiquer à deux moments de la scolarité au collège, en fin de sixième d'une part, en fin de quatrième année d'études secondaires d'autre part, l'orientation qu'ils souhaitaient pour leur enfant après la troisième.

Un choix de formation arrêté dès la fin de sixième pour la moitié des familles

À la fin de la première année de collège, près des deux tiers des familles formulent un souhait d'orientation pour leur enfant (**FIGURE 1**). La moitié d'entre elles envisage la préparation d'un baccalauréat général ou technologique (GT). Ces familles se différencient aussi par la précision de leur choix : certaines d'entre elles connaissent de manière détaillée la série du baccalauréat souhaitée, d'autres ne sont pas en mesure de la préciser. L'enseignement professionnel réunit quant à lui nettement moins de suffrages : un peu plus d'un parent sur dix souhaite orienter son enfant dans cette voie d'enseignement.
Dans huit cas sur dix, ces aspirations vont être pérennes : les familles les reproduisent à l'identique trois ans plus tard. C'est donc au total la moitié des parents qui expriment, dès la fin de la sixième, un choix arrêté en matière d'orientation dans le second cycle de l'enseignement secondaire, et qui vont s'y tenir.
Enfin, pour l'immense majorité des familles indécises en fin de sixième, les aspirations scolaires se précisent au fur

et à mesure que leur enfant avance dans sa scolarité. La part de familles indécises tombe de 39 % à 5 % entre 2008 et 2011. Une telle évolution peut être mise en relation avec le fait qu'en 2011, les parents ont répondu à l'enquête Famille alors que leur enfant était engagé dans la procédure d'orientation en fin de troisième. Mais la part de familles indécises chute aussi fortement quand l'enfant n'avait pas encore atteint la troisième : elle passe de 51 % à 15 % parmi les élèves encore en quatrième.

Huit trajectoires différentes d'aspiration

Entre la sixième et la fin de la quatrième année d'étude, (qui va marquer pour beaucoup d'élèves la fin du collège) les aspirations peuvent évoluer de huit manières différentes (FIGURE 1). La situation la plus fréquente s'observe parmi les parents qui souhaitaient la préparation d'un bac GT dès la fin de la sixième et maintiennent cette opinion trois ans plus tard. Près de quatre familles sur dix partagent cette situation.

Le passage d'une situation d'indécision à un souhait d'orientation, soit vers le second cycle GT, soit vers le second cycle professionnel, rassemble aussi environ 40 % des familles. Tout au long des quatre années du collège, le maintien d'un choix en faveur de l'enseignement professionnel ou le basculement vers celui-ci après un vœu initial d'orientation vers le second cycle GT sont deux fois moins fréquents : respectivement 11 % et 7 % des familles connaissent une telle évolution.

Les trois dernières situations (passage du second cycle professionnel au second cycle général, maintien d'une indécision ou repli vers celle-ci) sont encore plus marginales : à elles trois, ces trajectoires d'aspiration rassemblent moins d'une famille sur dix.

Les aspirations des parents sont d'autant plus précises que l'enfant est perçu comme bon élève

La manière dont les parents se positionnent sur l'une de ces huit trajectoires d'aspiration apparaît étroitement liée à leur perception du degré de réussite de l'enfant. Plus celui-ci leur semblera élevé, plus l'aspiration sera précoce et pérenne. Par ailleurs, les parents intériorisent aussi les hiérarchies scolaires. Quand leur souhait d'orientation est déjà arrêté, le niveau de réussite de l'enfant structure fortement, dès la fin de la sixième, le choix entre GT et professionnel. Ce facteur joue aussi sur le niveau de précision de l'aspiration : plus l'enfant est jugé bon élève, plus les parents connaissent avec précision la voie du baccalauréat, voire la série qu'ils souhaitent pour lui (FIGURE 2). Les parents des meilleurs élèves concentrent fortement leurs choix sur la série S, et ce d'autant plus si c'est un garçon.

En conséquence, les aspirations des familles évoluent différemment selon le degré de réussite de l'enfant. Environ 70 % des collégiens considérés par leur famille comme « excellent élève » et encore la moitié de ceux jugés « bons élèves » s'inscrivent dans une trajectoire d'orientation les destinant à un bac GT dès la sixième. Une telle situation est nettement minoritaire quand le jeune rencontre des difficultés faibles ou importantes : respectivement un collégien sur quatre et un sur dix ont des parents qui font un tel choix (FIGURE 3).

En 2008, l'indécision constitue d'autant plus une position de repli que l'élève est perçu comme ayant des difficultés

1 – Répartition des aspirations d'orientation des parents au cours de scolarité au collège de l'élève (en %)

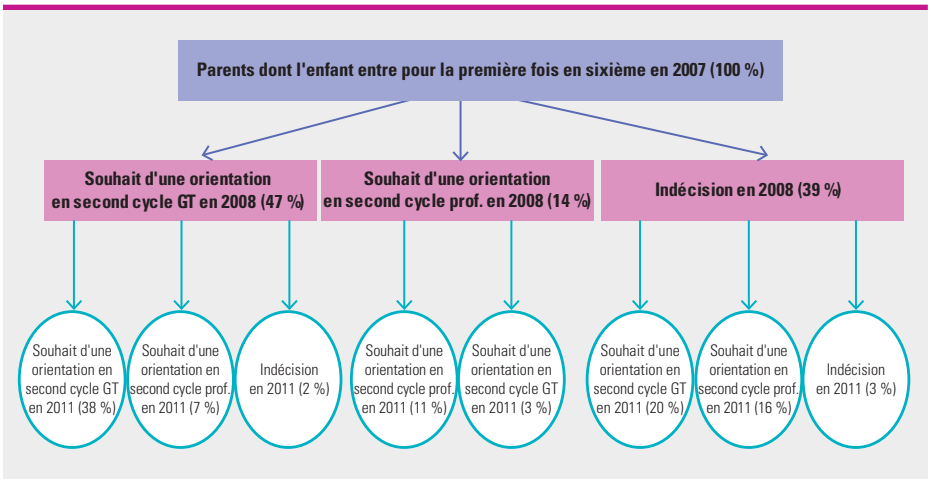

Champ : élèves scolarisés dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des DOM (hors Segpa).
Source : MENESR-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007, enquêtes Famille 2008 et 2011.

2 – Souhait de série pour les parents qui aspiraient à un second cycle GT en 2011, suivant l'appréciation du niveau scolaire et le sexe de l'enfant (en %)

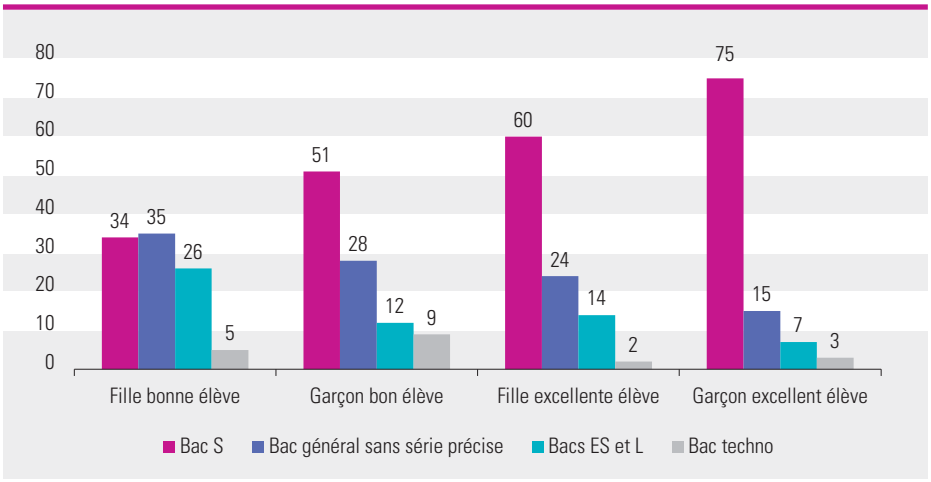

Champ : élèves scolarisés dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des DOM (hors Segpa).
Source : MENESR-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007, enquêtes Famille 2008 et 2011.

3 – Orientation en fin de troisième souhaitée par les parents selon les caractéristiques scolaires de l'élève (en %)

	Second cycle GT en 2008 et en 2011	Second cycle GT en 2008, second cycle prof. en 2011	Second cycle GT en 2008, indécision en 2011	Second cycle prof. en 2008 et en 2011	Second cycle prof. en 2008, second cycle GT en 2011	Indécision en 2008, second cycle GT en 2011	Indécision en 2008, second cycle prof. en 2011	Indécision en 2008 et en 2011	Ensemble
Appréciation par les parents du niveau scolaire de l'enfant en 2011									
Importantes difficultés	8	13	2	27	1	6	37	6	100
Faibles difficultés	26	9	2	14	4	19	22	4	100
Bon élève	52	3	2	4	4	27	6	2	100
Excellent élève	70	1	1	1	2	22	2	1	100
Non-réponse	28	7	6	14	4	12	19	11	100
Âge d'entrée en sixième									
10 ans ou moins	67	2	2	2	1	23	2	1	100
11 ans	42	6	2	7	3	23	13	4	100
12 ans ou plus	9	10	1	31	3	8	34	3	100
Redoublement au cours du collège									
Pas de redoublement	41	6	2	10	3	21	14	2	100
Un ou deux redoublements	11	8	4	22	3	10	30	12	100
Ensemble	**38**	**7**	**2**	**11**	**3**	**20**	**16**	**3**	**100**

Lecture : 8 % des parents qui estiment que leur enfant a d'importantes difficultés scolaires, souhaitent en 2008 comme en 2011 qu'il soit orienté en seconde GT.
Champ : élèves scolarisés dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des DOM (hors Segpa).

Sources : MENESR-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007, enquêtes Famille 2008 et 2011.

scolaires. Ainsi, la moitié des familles qui jugent leur enfant en difficulté est indécise, contre seulement le quart des familles qui considèrent leur enfant comme excellent (FIGURE 3). Sans doute parce que leur enfant est déjà entré, dans la grande majorité des cas, dans la procédure d'orientation, l'indécision se transforme en souhait d'orientation en 2011. Les parents des bons et des excellents élèves choisissent massivement la préparation d'un baccalauréat GT, tandis que le choix d'un diplôme de l'enseignement professionnel est majoritaire dans les familles d'élèves en difficulté. Dans tous les cas, l'indécision devient résiduelle. En 2011, elle reste deux fois plus fréquente pour les élèves jugés en difficulté.

Les fortes disparités d'aspirations selon le niveau de réussite de l'enfant attirent d'autant plus l'attention qu'elles sont confirmées lorsqu'on analyse toutes choses égales par ailleurs (voir « SOURCE ET MÉTHODOLOGIE ») le rôle de chaque caractéristique. Quelle que soit la situation de départ, les aspirations parentales évoluent en lien avec le degré de réussite scolaire de l'enfant. Quand la famille a choisi un diplôme en 2008, le niveau scolaire perçu joue de manière linéaire. Plus l'élève est considéré comme bon, plus sa famille confirme le souhait de préparer un bac GT (FIGURE 4, voir « en savoir plus »). De même, le retard scolaire est également un facteur important. Pour les enfants ayant redoublé au collège, la famille a tendance à se cantonner dans l'indécision, sans doute parce qu'avec son année de retard, l'enfant n'est pas encore entré dans la procédure d'orientation de fin de troisième.

Moins d'indécision et une forte réticence à envisager une orientation dans l'enseignement professionnel parmi les familles aisées

Les aspirations des familles apparaissent aussi très différenciées socialement. Ainsi, la situation la plus fréquente – souhait en 2008 et en 2011 que l'enfant prépare un baccalauréat GT – est partagée par les trois quarts des familles de professions libérales et les deux tiers de celles d'enseignants et de cadres, mais seulement une famille d'ouvriers qualifiés sur quatre et une famille d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs sur cinq (FIGURE 5, voir « en savoir plus »). En 2008, seule une famille de cadres et professions intellectuelles supérieures sur cinq est indécise, contre une sur deux pour les ouvriers non qualifiés et les inactifs. En 2011, une orientation dans l'enseignement professionnel est retenue, toutes situations de départ confondues, par seulement 6 % des parents exerçant une profession libérale et 9 % des cadres, alors qu'un tel choix s'observe parmi plus de 50 % des familles d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs.

Ces fortes disparités sociales résultent de la conjonction de plusieurs phénomènes. Tout d'abord, les enfants de cadres sont en moyenne en plus grande réussite que les enfants d'origine défavorisée. De plus, à niveau scolaire et autres caractéristiques comparables, un collégien a d'autant moins de chances d'avoir des parents qui intègrent l'enseignement professionnel dans son projet de formation que ceux-ci sont cadres ou enseignants. Ce résultat apparaît quel que soit le souhait d'orientation formulé en 2008. Une telle réticence peut être mise en relation avec le fait que, pour ces familles, la reproduction sociale est en grande partie liée à l'acquisition d'un capital scolaire élevé. Elles sont donc naturellement enclines à privilégier les études longues.

Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité que les parents souhaitent, en 2008 comme en 2011, que leur enfant prépare un baccalauréat GT varie encore plus fortement avec le niveau de diplôme de la mère qu'avec la profession des parents. Plus la mère est diplômée, plus les chances que les parents s'inscrivent dans cette trajectoire d'aspiration sont élevées (FIGURE 4, voir « en savoir plus »). Autre mesure du capital culturel, le nombre de livres présents au foyer a un impact important sur l'évolution des aspirations lorsque les parents étaient indécis ou souhaitaient en sixième une orientation vers le second cycle GT. Dans ces deux situations, plus la bibliothèque familiale est importante et plus les familles optent en quatrième année d'études secondaires pour la préparation d'un baccalauréat GT.

Les aspirations des parents en matière d'orientation apparaissent aussi liées à leur niveau de revenu. Ainsi, près des trois quarts des familles faisant partie des 10 % les plus aisées financièrement souhaitaient dès la fin de la sixième que leur enfant prépare un bac GT et maintiennent ce vœu trois ans plus tard (FIGURE 5, voir « en savoir plus ») ; une telle situation ne concerne jamais plus d'un parent sur quatre quand la famille fait partie des 40 % de ménages disposant des ressources financières les moins élevées. En fin de sixième, les familles les plus aisées sont sensiblement moins indécises.

Quand elles étaient indécises en fin de sixième, les choix des familles entre voies GT et professionnelle semblent liés au niveau de revenu. Le choix de l'enseignement professionnel ne dépasse pas 5 % quand la famille fait partie des 30 % de ménages les plus aisés alors qu'il est de 27 % lorsque qu'elle appartient aux 30 % de parents disposant des ressources les plus faibles.

De telles disparités tiennent essentiellement au fait que les familles aisées sont aussi celles qui sont les plus diplômées et les plus qualifiées. À autres caractéristiques comparables, le revenu n'a de lien propre marqué que sur la manière dont les parents tranchent une situation d'indécision en fin de sixième : ils évoluent d'autant plus vers la préparation d'un baccalauréat GT que leurs revenus sont élevés (FIGURE 4, voir « en savoir plus »).

Les familles envisagent plus volontiers une orientation vers l'enseignement professionnel pour les cadets

Les parents formulent plus souvent un souhait d'orientation dès la sixième quand leur enfant est tardif dans la fratrie. Cela tient sans doute à la connaissance du système éducatif acquise grâce à la scolarité des aînés. En revanche, le positionnement de la famille sur une trajectoire d'aspiration plutôt qu'une autre semble relativement indépendant de la fratrie (FIGURE 4, voir « en savoir plus »).

Mais à niveau scolaire et autres caractéristiques familiales comparables, le lien entre le rang dans la fratrie et une orientation vers l'enseignement professionnel se dégage beaucoup plus nettement. Quelles que soient la situation de départ et la taille de la famille, les parents envisagent plus volontiers une telle orientation pour les cadets que pour les aînés. Un tel comportement peut être relié à une moindre ambition à l'égard des enfants les plus tardifs, parfois mise en évidence dans la littérature (F.-C. Wolff, voir « en savoir plus »).

L'attrait des familles immigrées pour la voie générale se renforce au cours du collège

A priori, peu de différences apparaissent entre les familles immigrées et non immigrées en matière d'aspirations scolaires au cours du collège. Dans les deux cas, près d'une famille sur quatre aspire à une orientation en second cycle GT en début du sixième et pérennise ce choix trois ans après (FIGURE 5). De même, la part de familles qui se rallie en fin de quatrième année d'études à l'enseignement professionnel ou maintient un tel choix est comparable (un tiers des parents des deux origines).

Cependant, à situation familiale et scolaire comparable, les familles immigrées formulent des aspirations d'orientation qui reflètent une réticence importante envers l'enseignement professionnel. En particulier, les familles indécises, ou souhaitant une orientation en second cycle professionnel, font d'autant plus le choix quatre ans plus tard d'un second cycle GT qu'elles sont immigrées (FIGURE 4, voir « en savoir plus »). Au cours du collège, les familles immigrées renforcent donc leur préférence pour cette voie d'enseignement. ■

en savoir plus

⊕ J.-P. Caille, S. Lemaire, « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation & formations,* n° 63, MEN-DPD, avril-juin 2002.

⊕ F.-C. Wolff, « Inégalités d'éducation et de position sociale au sein des fratries », *Politiques sociales et familiales,* n° 111, mars 2013.

⊕ Pour accéder aux FIGURES 4 et 5, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Source

Le panel d'élèves du second degré recruté en 2007 est un échantillon de 35 000 élèves entrés pour la première fois en classe de sixième en septembre 2007 dans un collège public ou privé sous contrat, en France métropolitaine ou dans un département d'outre-mer. Un tirage au hasard d'un entrant en sixième sur vingt-deux a été effectué dans les bases académiques d'élèves afin de constituer une photographie représentative de l'ensemble des élèves entrant pour la première fois en sixième en septembre 2007.

Les enquêtes Famille en 2008 et 2011

Les familles des enfants sélectionnés dans l'échantillon ont répondu en 2008 à une enquête postale ou téléphonique portant sur la situation scolaire antérieure des enfants, la situation sociale culturelle et économique de la famille, ainsi que leurs attentes et leur implication par rapport à la scolarité de l'élève. Cette enquête a été adaptée et soumise dans les mêmes conditions en 2011 afin de pouvoir mesurer l'impact éventuel des changements de situation familiale. 93 % des parents ont répondu à la première enquête, 91 % à la seconde.

La population étudiée

Dans cette étude, la population d'intérêt est constituée des élèves du panel 2007 dont les parents ont répondu aux enquêtes Famille en 2008 et en 2011, toujours scolarisés quatre ans après l'entrée en sixième. Les élèves de Segpa n'ont pas été retenus. Le champ géographique est la France entière.

Méthodologie

Cette étude mobilise une question commune aux deux enquêtes Famille qui interrogeait les parents sur leur souhait de formation pour leur enfant après la troisième. Les réponses à ces questions ont permis d'identifier huit trajectoires d'aspiration (FIGURE 1) pour lesquelles cette étude cherche à identifier les principaux facteurs d'appartenance.

Le lien propre qu'entretient chaque caractéristique avec ces différentes trajectoires est estimé au travers de régressions logistiques dichotomiques qui portent sur trois sous-populations distinctes : les parents qui souhaitaient, en 2008, que leur enfant prépare un baccalauréat général ou technologique (N = 13 300 parents), ceux qui préféraient qu'il s'engage dans la préparation d'un diplôme de l'enseignement professionnel (N = 3 800 parents) et ceux qui étaient indécis (N = 11 000 parents). ■